



AVIS DE CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023

Le 6 avril 2023

À tous les pêcheurs et pêcheuses visés (es) par le Plan conjoint des pêcheurs de homards des Îles-de-la-Madeleine :

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle des pêcheurs visés par le Plan conjoint des pêcheurs de homards des Îles-de-la-Madeleine qui aura lieu à la date, heure et endroit suivants :

Date : Le jeudi 27 avril 2023
Heure : À compter de 8h30
Endroit : Salle communautaire de Cap-aux-Meules
460, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

Il est possible d'assister virtuellement à cette assemblée. Vous devez vous inscrire auprès de l'Office au 418-986-2822 ou par courriel au ophim@tlb.sympatico.ca, au plus tard le 26 avril à 16h pour obtenir le lien d'accès.

Nous vous invitons à prendre connaissance de l'ordre du jour, qui précise les sujets qui font l'objet du présent avis de convocation.

Prenez note que vous serez appelés à voter sur des modifications aux Règles de régie interne de l'Office des pêcheurs de homards des Îles-de-la-Madeleine visant entre autres à lever l'interdiction faite aux sociétaires d'une coopérative qui reçoit le produit visé par le Plan conjoint pour le mettre en marché de siéger au conseil d'administration.

Nous joignons au présent envoi un appel de candidatures aux postes du conseil d'administration de l'Office en vue de pourvoir trois postes d'administrateur dont le mandat vient à échéance cette année et un qui demeure à combler. Si vous avez de l'intérêt à soumettre votre candidature pour siéger au conseil d'administration, vous êtes invités à compléter le bulletin de candidature et à le retourner à l'Office au plus tard le dimanche 23 avril 2023.

Au plaisir de compter sur votre présence à l'assemblée générale annuelle.

Rolland Turbide
Président

p.j. : Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2023
Appel de candidatures et bulletin de mise en candidature
Modification aux Règles de régie interne